

17/01/2013 18:04:00

Collectivités locales: le tandem Boulard-Lambert part à la "chasse aux normes absurdes"

PARIS, 17 jan 2013 (AFP) - Deux élus locaux mandatés par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault ont entrepris jeudi de se muer en "chasseurs de normes absurdes" pour contribuer d'ici deux mois à éradiquer un fléau contre lequel pestent les collectivités, toutes tendances politiques confondues.

"Des normes, il en faut", mais "c'est comme le sel et le poivre: quand il n'y en a pas, c'est immangeable, quand il y en a trop, c'est immangeable" aussi, a déclaré Jean-Claude **Boulard**, maire (PS) du Mans et conseiller d'Etat honoraire, lors d'une conférence de presse avec son acolyte --qualifié de "complice"-- Alain Lambert, président du conseil général de l'Orne (divers droite) et ancien ministre.

M. Lambert a rappelé que le Conseil d'Etat avait estimé que "400.000 textes régissent l'action des collectivités locales".

"On a pris une posture de chasseurs de normes absurdes. L'ouverture de la chasse, c'est aujourd'hui (jeudi), fermeture le 15 mars", date de la remise du rapport commandé par Jean-Marc Ayrault, a affirmé M. Boulard.

Le maire du Mans a pris pour cible "un arrêté du 30 septembre 2011 définissant la place respective des merguez, des chipolatas, des saucisses de Francfort, de Strasbourg, de Toulouse" dans les menus des cantines scolaires.

Le tandem Boulard-Lambert a pour tâche, selon les textes officiels, de dresser "une liste de normes à abroger", de "recenser des normes complexes ou inadaptées" et de "proposer outils et méthodes pour évaluer les normes s'appliquant aux collectivités territoriales". Il inaugurerait sa mission en présence de la ministre de la Réforme de l'Etat, Marilyse Lebranchu, et de la ministre déléguée, Anne-Marie Escoffier.

Le 5 octobre, devant les états généraux de la démocratie territoriale, qui avaient à nouveau fustigé ce que M. Boulard nomme "l'incontinence normative", le président François Hollande s'était engagé à ce que toute nouvelle norme soit assortie de la suppression d'une norme existante.

Le 18 décembre, un Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique avait décidé d'engager un programme pluri-annuel de simplification des normes et annoncé que 100 commissions consultatives jugées superflues allaient être supprimées.

Selon M. Boulard, il ne faut pas "sous-estimer la capacité de résistance des producteurs de normes" car "derrière chaque norme, il y a un défenseur".

Défenseur d'"une culture de l'abrogation" normative, il s'est félicité que la ministre de la Jeunesse et des Sports, Valérie Fourneyron, soit "en train de préparer une proposition d'allègement du taux d'encadrement périscolaire".

"On passerait de 1 animateur pour 14 enfants au lieu de 1 pour 10 pour les moins de six ans, et de 1 pour 18 au lieu de 1 pour 14 pour les plus de six ans", a-t-il précisé.

Destiné aux élus locaux, un blog (<http://missionnormes.fr>) a été ouvert pour alimenter le travail des rapporteurs.

tma/jlp/df